

Séance du 22 mai 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-deux mai, à vingt-heure trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de : M. Michel COUTELLE Maire. Etaient présents : Mmes et Mrs : Jacky Bassereau, Jean-Paul Coquille, José Albesa, Catherine Beautemps-Joly, Mickaël Feuvrier, André Fournier, Solène Loyer, Anne Molard, Pascal Moreau, Loïc Poupin.

Absent excusé : Néant.

Madame Solène LOYER a été nommée secrétaire.

2014-05-d1

Demande de subvention (association pour le Don de Sang de Brûlon Loué)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention présentée par l'Association pour le Don de Sang bénévole de Brûlon Loué, créée le 6 février 2014.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 35 € à cette association pour 2014.

2014-05-d2

Désignation d'un référent SAGE Sarthe Aval

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe, sollicite la désignation d'un référent pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, SAGE Sarthe Aval, au sein du conseil municipal.

Le conseil municipal désigne Jacky BASSEREAU référent pour le SAGE Sarthe Aval.

2014-05-d3

Devis entretien espaces verts

Monsieur le Maire présente deux devis pour l'entretien des espaces verts de la commune en 2014.

Le conseil municipal retient la proposition de Mr Ory de Saint Denis d'Orques pour un montant total estimé à 3 354 € HT. La prestation sera réglée suivant le nombre de passages réellement effectués, en fonction des besoins selon la météo.

2014-05-d4

Subvention complémentaire à l'association Passerelle du Patrimoine

Il est prévu d'organiser une commémoration le 20 septembre 2014 à l'occasion de l'anniversaire de la libération de 1944.

L'Association Passerelle du Patrimoine, accepte d'aider la commune dans la préparation et l'organisation de cette manifestation.

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention complémentaire de 35€ à l'association Passerelle du Patrimoine pour l'année 2014.

2014-05-d5

Achat de Tentes de réception

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'achat de tentes de réceptions auprès de la société Dancover pour un montant total de 1316.17 € HT soit 1579.40 € TTC.

Le conseil municipal décide d'imputer la somme en investissement au compte 2188.